



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions générales de vente de locatifs (Chalets, Mobilhome, Cotton Lodge et Coco Sweet) et emplacement.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

1/RÈGLEMENT DE LA LOCATION

L'option : le délai entre la demande d'option du client et la réception du contrat accompagné de l'acompte par le camping ne pourra pas dépasser une semaine sous peine de perdre le bénéfice de cette option.

La location ne devient définitive qu'avec notre accord et après réception d'un acompte de 25% du montant du séjour. Seules les personnes figurant sur le contrat pourront séjourner dans le camping.

Le paiement s'effectue par chèque bancaire à l'ordre du camping le moulin de Sainte Anne, virement bancaire ou chèque vacances(ANCV).

Les chèques vacances doivent être en cours de validité, envoyé par courrier recommandé et ne doivent pas être agrafés. En cas de remboursement d'acompte payé par chèque vacances, nous retenons 2.5% correspondant à la commission ANCV.

Le numéro d'hébergement est attribué en fonction des disponibilités. Le numéro d'emplacement pourra être déterminé par le gérant le jour de l'arrivée.

1.1/ les hébergements

Les forfaits comprennent l'eau, l'électricité, le chauffage, l'emplacement pour un véhicule, les prestations telles que piscine, aires de jeux, trampoline, ping-pong, aire multisports, animations (certaines pouvant être payantes), wifi.

Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant votre arrivée.

A défaut de paiement intégral un mois avant le début du séjour, les gérants se réservent le droit de considérer que la réservation a été résiliée avec les conséquences prévues au paragraphe résiliation.

L'intégralité du prix du séjour est payable à la réservation dans le cas suivant:

-A partir du 15 juin pour toute réservation faite moins d'un mois avant la date d'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé. A l'arrivée une caution de 300€ est demandée pour le respect de l'hébergement, et 60 € pour le respect de la propreté.

Cette caution est payable par empreinte sur carte bancaire. Elle est restituée selon l'état évalué par la direction sous sept jours.

Un inventaire détaillé est présent dans les hébergements et sur le livret numérique du camping. Le locataire doit le vérifier et faire remonter sous 24h tout objet manquant ou cassé.

Le ménage du jour du départ: la vaisselle doit être lavée et rangée, le sol lavé, la salle de douche et les toilettes propres, le réfrigérateur vidé, propre et dégivré, la poubelle vidée et propre.

Si le locataire opte pour le forfait ménage: la vaisselle devra être lavée et rangée, le sol balayé, la poubelle vidée (car non inclus dans le forfait ménage).

1.2/Emplacement nu de camping

Le forfait comprend 2 personnes, l'emplacement, une voiture, l'accès aux sanitaires du camping et les prestations telles que piscine, aires de jeux, trampoline, ping-pong, aire multi-sport, animations (certaines pouvant être payantes), wifi.

Le solde du séjour est réglé à votre arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé. L'emplacement doit être rendu dans le même état de propreté que vous l'avez trouvé.

2/LE SEJOUR

A défaut d'écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 24 h après la date mentionnée au contrat de location et le montant intégral des prestations du séjour demeurera exigé par le camping le Moulin de Sainte Anne.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnent lieu à aucun remboursement.

2.1/ En hébergement

En juillet et août les arrivées se font les mercredi et samedi entre 16h et 20h et les départs les mercredi et samedi entre 8h et 10h30. Tout dépassement d'horaire entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire retenue sur la caution.

En dehors de juillet et août les arrivées peuvent se faire tous les jours de la semaine pour un minimum de 2 nuits.

Un rendez-vous doit être pris au plus tard la veille du départ pour la vérification de l'état du chalet.

En cas de perte de clé ou de clé cassée 50€ seront retenus sur la caution.

Les hébergements sont non fumeurs.

2.2/ En emplacement nu .

Les arrivées et départs peuvent se faire tous les jours de la semaine pour une durée variable.

Le nombre de personne par emplacement est limité à 6.

Les arrivées se font entre 14h et 20h et les départs entre 7h et 11h30.

3/ANNULATION

L'annulation doit nous parvenir par mail uniquement. L'annulation ne sera validée

qu'à réception par le client de notre confirmation écrite par retour de mail.

En aucun cas les messages téléphoniques ne seront pris en compte.

Différents cas de figure relatifs à l'annulation d'un séjour:

Sans assurance annulation:

- Plus de 31 jours avant la date d'arrivée prévue : l'acompte et les frais de réservation sont dû et non remboursables.

- Moins de 31 jours avant l'arrivée: frais de dossier dus et totalité du séjour due.

Avec assurance annulation:

- Plus de 31 jours avant l'arrivée : les frais de dossier et assurance annulation dus et remboursement de l'acompte.

- Moins de 31 jours avant l'arrivée: frais de dossier et assurance annulation dus et prise en charge du montant total du séjour

Toute modification dans votre réservation doit être immédiatement signalée (nombre de personne, voiture, animaux). Votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping. L'assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d'une attestation.

Dans le cas d'une annulation aux torts et griefs du camping le moulin de Ste Anne, la totalité du montant versé par le client sera restituée, frais de dossier compris.

4/ ASSURANCE ANNULATION (recommandée)

S'il le désire, le client peut souscrire une assurance annulation payante en le mentionnant sur le contrat de réservation. Tarif: 3% du montant du séjour

Cette assurance rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat. Avant ou pendant votre séjour, la garantie annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l'un des événements suivants survient:

-Maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille

-Complication de grossesse avant le 7ème mois

-Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence

-Licenciement économique

-Obtention d'un contrat à durée indéterminée

-Accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet

-Annulation des congés par l'employeur

Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande:

Gritchen Tolède et Associés-Campez couvert-27 rue Charles Durand-CS70139 18021 Bourges cedex

5/RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping.

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes qui l'accompagnent, le règlement intérieur du camping qui sera porté à sa connaissance par affichage à l'entrée et à l'accueil du camping ou fourni à sa demande.

6/ASSURANCE

Il est obligatoire que le client bénéficie d'une assurance en cours de validité pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Vous munir d'une attestation.

7/ANIMAUX

Un seul chien par location est autorisé selon le tarif en vigueur (sauf accord préalable avec la direction) les chats sont interdits dans les chalets (sauf accord préalable avec la direction)

Les chiens (sauf ceux de 1ère catégorie qui sont interdits dans le camping), chats et autres carnivores ne seront acceptés que tenus en laisse et après présentation de leur carnet de vaccination en cours de validité.

Ils devront être sortis pour leur promenade hygiénique et ne devront causer aucune gêne sonore.

8/RÉCLAMATIONS

Bien que le camping fasse tout son possible pour rendre votre séjour des plus agréables, il ne serait tenu responsable d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquence de réduire voire d'annuler votre séjour.

Vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation AME Conso dont nous relevons :

par voie électronique : www.mediationconso-ame.com

ou par voie postale : AME Conso, 11 place Dauphine 75001 Paris